



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Namibie

Question écrite n° 74293

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Namibie. Depuis l'implication de la Namibie dans la guerre civile angolaise, de nombreuses exécutions extrajudiciaires ont eu lieu durant l'année 2001 dans les provinces de Kavango et de Caprivi. Ces attaques de civils s'ajoutent à de nombreux cas de torture et de mauvais traitements infligés également dans ces provinces avec plus de cent détentions abusives. Au vu de l'urgence de la situation dans les provinces septentrionales de la Namibie, en ce qui concerne les droits de l'homme, il demande ce qui pourrait être envisagé au plan international afin d'améliorer la situation.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74293

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1476